

Saint-Pierre le 30 mars 2010

Annick GIRARDIN
député
conseiller territorial
de Saint-Pierre-et-Miquelon

M. Jean-Régis BORIUS
Préfet de l'Archipel

SAINT-PIERRE

PERMANENCE SAINT-PIERRE

BP 4477 - 97500

SAINT-PIERRE ET MIQUELON

TÉLÉPHONE

05 08 41 99 98

TÉLÉCOPIE

05 08 41 99 97

ADRESSE ELECTRONIQUE

ecrire@annickgirardin.fr

ASSEMBLEE NATIONALE

126, rue de l'Université

75355 PARIS cedex 07 SP

TELEPHONE

01 40 63 73 03

TELECOPIE

01 40 63 78 74

ADRESSE ELECTRONIQUE

ecrire@annickgirardin.fr

BLOG

www.annickgirardin.fr

COPIE

Le Directeur de l'Equipement
Les riverains

Monsieur le Préfet,

J'ai reçu dernièrement plusieurs riverains de la route de la Cléopâtre, plus communément appelée « Route de Savoyard », qui sont venus exprimer certaines inquiétudes et leur souhait de voir aménager cette voie et ses abords.

En effet, cette route nationale connaît une très forte circulation, la plus importante de l'île, notamment les fins de semaine et en période estivale (véhicules particuliers, bus touristiques, cyclistes, joggers, rollers, piétons avec landau...). C'est aussi dans le même temps très certainement la voie la moins sécuritaire et la plus inadaptée, étant donné l'ensemble des résidences et des activités auxquelles elle donne accès.

Compte tenu du sentiment d'insécurité éprouvé par une grande partie des riverains, mais aussi d'usagers, et de leur volonté exprimée d'améliorer leur cadre de vie, il apparaît opportun d'engager une réflexion sur l'aménagement de cette route, qui permettrait à la fois :

- d'assurer le confort et la sécurité des usagers et riverains ;
- de réduire la vitesse des véhicules ;
- et de requalifier les abords de la voie (promenade, piste cyclable ...).

L'objectif de cette réflexion serait de présenter au final un projet d'aménagement cohérent, valorisant l'ensemble des espaces traversés que sont le « Pain de sucre », la « Patte d'oie », l'obélisque, l'ex-stand de tir, la base nautique, l'accès à la seule plage de l'île, tout en répondant aux attentes et en respectant les usagers de cette voie très fréquentée.

Bien entendu, ce projet de mise en valeur devra se mener, dans sa phase étude, en complète concertation avec les riverains et les collectivités locales.

C'est pourquoi, Monsieur le Préfet, je souhaiterais que dans un premier temps une cellule de travail soit rapidement mise en place, pilotée par la Direction de l'Équipement. Dans un second temps, il serait souhaitable que vous puissiez réunir l'ensemble des résidents de « Savoyard » pour évoquer avec eux ce projet et leurs attentes.

De mon côté, je vais interpeller le Ministère de l'écologie, de l'énergie et du développement durable sur ce projet d'aménagement du territoire, qui aurait pour objectif - à moyen et à long termes - d'améliorer le cadre de vie et la sécurité des utilisateurs de cette voie très fréquentée. Les résidents de l'île, comme les touristes, méritent que nous nous préoccupions de cette question, car les espaces de détente et de loisirs ne sont pas si nombreux sur Saint-Pierre.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'expression de ma haute considération.

Bien à vous,

Annick Girardin